



Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets

Date: 16 mai 2014

Lieu: salle de l'Orangerie - Bergerac

Délégués de Plaisance : Nelly REY (rédactrice du compte-rendu)

Ordre du jour.

Election du Président

Détermination du nombre de vice-présidents et élection

Election des membres du bureau

Elections des délégués du SMD3 (Syndicat Départemental des déchets de la Dordogne
<http://www.smd3.fr/>)

Indemnité de fonction du Président

Indemnité de fonction du Vice-président

Attribution de délégations par le Comité Syndical au Président du SMBGD

Compte rendu

Election du Président

Discours de Mr Peyrebrune.

L'élection du Président s'est déroulée sous la Présidence du doyen d'âge, elle s'est faite à bulletin secret et à la majorité absolue. Seul Mr Peyrebrune s'est porté candidat. Certaines communes ont plusieurs voix selon leur nombre d'habitants.

83 votes pour, 9 votes blancs dont un nul

Mr Peyrebrune est élu Président

Détermination du nombre de vice-présidents et élection

Mr Peyrebrune a annoncé qu'il était préférable qu'il n'y ait qu'un seul vice président, il a proposé Mr Carpe.

Vote à bulletin secret : 84 votes pour, 7 votes blancs

Mr Carpe est élu Vice-président

Election des membres du bureau

Mr Peyrebrune a lu la liste des délégués pressentis, nous avons dû valider à mains levés, tous ont été élus, la liste paraîtra prochainement sur le site (<http://www.smbgd.com/index.php>)

M. Triffe, maire de Conne de Labarde, représente la communauté de communes Porte Sud Périgord

Elections des délégués du SMD3 (Syndicat Départemental des déchets de la Dordogne

Election des délégués titulaires: Mrs Peyrebrune, Carpe, Consoli, Triffe

Election des délégués suppléants : à voir sur le site

Election des délégués du SMD3 : à voir sur le site

Tous les candidats déjà pressentis ont été élus à mains levés.

Indemnité de fonction du Président

Mr Peyrebrune a lu une lettre du Conseil Municipal de Liorac contestant cette indemnité.

Vote de l'attribution de l'indemnité de fonction au Président : proposition de 1122,57€ à mains levés

7 abstentions et 68 pour, attribution validée.

Les personnes ayant voté cette abstention ont été notés

Attribution de délégations par le Comité Syndical au Président du SMBGD

Validation des délégations attribuées au président (à mains levés) à l'unanimité.